

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL TOURS VAL DE LOIRE**

COMITE SYNDICAL DU 1^{er} JUILLET 2025

Convocations adressées le 24 juin 2025

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9
 Nombre de délégués présents : 7 titulaires – 1 suppléant
 Nombre de délégués votants : 8 (dont 1 pouvoir)

Membres présents :

Monsieur Bruno FENET, Madame Nathalie SAVATON (en visio), Madame Cathy SAVOUREY (en visio), Madame Betsabée HAAS (en visio), Monsieur Philippe FOURNIÉ (en visio), Monsieur Patrick MICHAUD (en visio), Madame Cécile CHEVILLARD

Membres excusés :

Monsieur Etienne MARTEGOUTTE (a donné pouvoir à Madame Cécile CHEVILLARD), Monsieur Olivier BEATRIX

Membres suppléants présents non votant:

Monsieur Emmanuel DUMENIL

Pouvoirs:

1

CS250701-02 – DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES ATTRIBUTIONS

Monsieur Bruno FENET, Président, donne lecture du rapport suivant :

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Ainsi, il est rendu compte des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre des délégations accordées par le comité syndical lors de sa séance du 5 septembre 2023 :

| OBJET | En date du |
|--|-------------|
| Marché 2024/5 - Avenant 1 « Mandat MOA pour l'aménagement du parking de l'aéroport de Tours Val de Loire » SET Aménagement 40 Rue James Watt Acticampus 4 37200 TOURS Montant 246 622,47€ HT, soit 295 946,96€ TTC | 21 mai 2025 |

| | |
|--|--|
| <p>Marché 20253 « Mission de maîtrise d'œuvre pour le remplacement de la chaudière du bâtiment DGAC de l'aéroport International de TOUR Val de Loire » ENERGIO 1 bis rue d'Entraigues 37000 TOURS Montant 8 550,00€ HT, soit 10 260,00€ TTC</p> | <p>Réception par le préfet : 03/07/2025 Publication : 03/07/2025</p> <p>21 mai 2025</p> |
| <p>D25/08 « Etude raccordement électrique aérogare et Technocopter » INEO La Coudrière 37210 Parçay-Meslay Montant 1 289,28€ HT, soit 1 547,14€ TTC</p> | <p>12 mars 2025</p> |
| <p>D25/12 « Interconnexion chambres sur parking » AXIONE 152 avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF Montant 21 156,00€ HT, soit 25 387,20€ TTC</p> | <p>13 mars 2025</p> |
| <p>D25/14 « Raccordement fibre DGAC et bât loueurs » AXIONE 152 avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF Montant 7 081,00€ HT, soit 8 497,20€ TTC</p> | <p>22 avril 2025</p> |
| <p>D25/16 « Déplacement 8 véhicules gênants » CAROSSERIE JOUSSE 6-8 Allée Rollond Pilain 37000 TOURS Montant 400,00€ HT, soit 480,00€ TTC</p> | <p>15 mai 2025</p> |
| <p>D25/15 « Rénovation peinture de 2 bureaux bâtiment DGAC » PEINTEX DAOUDAL 64 rue Michael FARADAY 37174 CHAMBREY LES TOURS Montant 1528,52€ HT, soit 1834,22€ TTC</p> | <p>02 juin 2025</p> |

Il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité.